

**DOSSIER PROJET**

Admissions directes non-programmées des personnes âgées (ADNP PA)

Equipes Gériatriques d’Expertise à Domicile (EGED)



1. Nom de l’établissement porteur du projet

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom et coordonnées de l’établissement de santé** | Etablissement :  Adresse postale : |
| **Nom et coordonnées du directeur de l’établissement** | Directeur :  Téléphone :  Mail : |
| **Nom du responsable du projet** | Qualification :  Lieu(x) d’exercice :  Téléphone :  Mail : |

Admissions directes non-programmées des personnes âgées (ADNP PA)

1. Etat des lieux

*Dynamiques ou travaux permettant de justifier le projet. Identification des ruptures et des besoins, des partenaires…*

|  |
| --- |
|  |

1. Projet

*Description des actions à mettre en place, des missions, des procédures, de l’organisation administrative et médico-soignante prévues, des partenariats…*

*Indiquer la place du projet dans la dynamique de la filière gériatrique de territoire….*

*Joindre au dossier fiche de poste, procédures types ou tout autre document permettant d’apprécier la mise en œuvre effective du projet.*

|  |
| --- |
|  |

1. Impacts organisationnels attendus

*Impacts attendus avec les autres établissements, organisations inter-établissements, partenariats, produire une convention ou un projet de convention dont liens à construire avec le SAS et/ou SAMU, le DAC et la filière territoriale (travaux avec le coordonnateur de filière si l’établissement n’est pas celui qui porte ce poste)*

|  |
| --- |
|  |

1. Modalités prévues d’information des partenaires sur le projet

|  |
| --- |
|  |

1. Calendrier de mise en œuvre

A détailler par l’établissement qui demanderait un professionnel d’admissions directes

|  |
| --- |
|  |

1. Financements

*Décrire l’utilisation des crédits.*

1. Suivi et évaluation

*Calendrier de suivi, indicateurs à mettre en place…*

|  |
| --- |
|  |

Equipes Gériatriques d’Expertise à Domicile (EGED)

PRESENTATION DU PROJET

1. Structuration de l’EGED selon l’existant du territoire

*Existant du territoire : détailler l’existant, l’équipe visée selon l’appel à projet et le(s) établissement(s) proposés comme porteur(s)*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ETP visés (pour 30 000 hab>75ans) | Territoire (nombre hab>75ans = ) | Structure porteuse  (actuelle ou proposée pour l’AAP) | |
| 0,3 ETP gériatre | *Projection d’ETP visés selon le nombre d’habitants* | *ETP existants et structure porteuse (DAC ou ES pour les EMG extraH)* | *ETP manquant et Etablissement porteur (1 seul possible)* |
| 0,1 ETP psychiatre (ou psychogériatre) | *Projection d’ETP visés selon le nombre d’habitants* | *ETP existants et structure porteuse (DAC ou ES pour les EMG extraH)* | *ETP manquant et Etablissement porteur (1 seul possible)* |
| 1.5 ETP IDE | *Projection d’ETP visés selon le nombre d’habitants* | *ETP existants et structure porteuse (DAC ou ES pour les EMG extraH)* | *ETP manquant et Etablissement porteur (1 seul possible)* |
| 1 ETP psychologue | *Projection d’ETP visés selon le nombre d’habitants* | *ETP existants et structure porteuse (DAC ou ES pour les EMG extraH)* | *ETP manquant et Etablissement porteur (1 seul possible)* |
| 0,5 ETP diététicien | *Projection d’ETP visés selon le nombre d’habitants* | *ETP existants et structure porteuse (DAC ou ES pour les EMG extraH)* | *ETP manquant et Etablissement porteur (1 seul possible)* |
| 0,3 ETP ergothérapeute | *Projection d’ETP visés selon le nombre d’habitants* | *ETP existants et structure porteuse (DAC ou ES pour les EMG extraH)* | *ETP manquant et Etablissement porteur (1 seul possible)* |

1. Projet

*Préciser les conditions de mise en œuvre et procédures prévues, travaux communs DAC/EGED, etc…*

|  |
| --- |
|  |

1. Impacts organisationnels attendus

*Sur l’organisation, la filière de territoire, les partenariats, mutualisations, …*

*Dont production de la convention (ou d’un projet de convention inter-établissements) de partenariat/mise à disposition de l’équipe pluri-professionnelle avec le DAC, pour les effectifs financés dans le cadre de l’AAP et ceux déjà financés sous forme d’équipes mobiles, avec les engagements respectifs :*

* *de l’établissement de santé à reverser les frais de fonctionnement au DAC et à préserver et prioriser les effectifs temps partiel à cette activité. Les temps mutualisés avec des personnels hospitaliers seront clairement identifiés et privilégiés pour le domicile ;*
* *du DAC à mettre à disposition de l’équipe des conditions matérielles de travail. L’équipe utilisera les mêmes outils numériques que ceux des professionnels du DAC. Les sollicitations extérieures se feront par le DAC. Cette équipe est entièrement dédiée à l’activité d’expertise gériatrique, le DAC s’engage donc à ne pas solliciter cette équipe pour d’autre activité ou thématique notamment la gestion de dossier de coordination.*
* *à structurer une coordination médicale de l’équipe avec gériatre et/ou psychiatre, selon les patients, en prenant compte des temps médicaux financés dans le cadre de l’EGED et ceux existants au sein du DAC.*

1. Modalités prévues d’information des partenaires du domicile sur le projet

*A détailler par le DAC : l’information/communication sera réalisée par le DAC pour plus de clarté pour les acteurs du domicile.*

|  |
| --- |
|  |

1. Calendrier de mise en œuvre

*Commun entre établissement de santé et DAC*

|  |
| --- |
|  |

1. Suivi et évaluation

*A préciser au sein de l’activité du DAC*

|  |
| --- |
|  |

1. Financements

*Décrire l’utilisation des crédits.*